



DOIS SÉCULOS DE CONSTITUCIONALISMO ELEITORAL EM PORTUGAL

APPEL À COMMUNICATION

Conférence International – 24 september 2020 (Oporto)

DEUX SIÈCLES DE «CONSTITUTIONNALISME ÉLECTORAL» AU PORTUGAL (1820-2020)

< www.ulusiada.pt/constitucionalismoeleitoral >

Thème principal: des élections aux assemblées traditionnelles (XIII^e – XIV^e siècles) aux élections constituantes et parlementaires modernes (XIX^e – XX siècles).

Thèmes connexes:

1. élection des assemblées traditionnelles européennes (*Cortes, Parliaments, Etats généraux, Diet, Sejm, Rigsdag, Riksdag, Generallandtag*).
2. les élections constituantes modernes et la «constitution électorale».
3. évolution de la démocratie représentative.
4. représentation politique.

Résumé: (1.) L'objectif principal du colloque vise à commémorer le bicentenaire de la naissance du constitutionnalisme moderne au Portugal (1820-2020), fruit d'une révolution libérale qui a engendré les premières élections constituantes portugaises ; il vise aussi, de façon plus large, à initier une rencontre scientifique internationale en histoire constitutionnelle, abordant notamment les questions du parlementarisme et de la démocratie électorale. Avec pour références les révolutions constitutionnelles opérées en Amérique du Nord (1776), en France (1789) en Europe et, en bout de course, en Amérique latine (XIX^e siècle), les propositions de communication devront se concentrer sur les élections antérieures ou postérieures à ces dates, en y incluant les assemblées constituantes, et en rehaussant ce moment constitutionnel majeur où l'ancien système électoral laisse place à son versant moderne. En somme, le fil



DOIS SÉCULOS DE CONSTITUCIONALISMO ELEITORAL EM PORTUGAL

conducteur du colloque sera celui des élections parlementaires au long des siècles, depuis l'époque médiévale jusqu'à nos jours, appréhendées comme le principal instrument de la démocratie représentative et comme chemin d'expression de la souveraineté nationale et/ou populaire. Cette rencontre prétend ainsi contribuer à l'histoire constitutionnelle et politique des assemblées, en prenant pour point d'appui les élections effectuées en vue de déterminer leur composition.

(2.) L'exemple du Portugal (à adapter aux autres pays): les premières lois électorales apparaissent en 1820; elles sont suivies d'élections aux *Cortes* constituantes de 1821/22, modifiant le système électoral précédent. Les assemblées parlementaires modernes diffèrent alors des assemblées représentatives médiévales en raison de différents facteurs : ce sont dorénavant des institutions permanentes, fondées sur le suffrage universel, indépendamment de l'origine ou de la catégorie sociale des électeurs. **Thèmes abordés dans le cadre portugais:** (i) les élections des procureurs aux anciennes *Cortes* (XIII^e siècle – 1697), y compris les *Cortes* de 1828; (ii) les diverses élections aux *Cortes*/assemblées constituantes depuis 1820 (élections constituantes de 1820, 1836, 1911 et 1975) et leurs respectives «constitutions électorales» (plus précisément les dispositions constitutionnelles dédiées aux élections dans les différentes constitutions nationales); (iii) l'univers et le recensement électoraux au long du constitutionnalisme moderne (1820-1976); (iv) l'évolution de la démocratie électorale portugaise.

Soumission des propositions: elles prendront la forme d'un résumé de 250 mots environ, les communications orales ne devant pas excéder 20 minutes; les propositions devront être accompagnées d'une notice précisant le titre de la communication, le nom et les qualités de l'auteur, son institution de rattachement, son adresse courriel, ainsi qu'un bref résumé de son CV et de ses activités scientifiques. Les propositions peuvent être adressées en portugais, en allemand, en anglais, en castillan, en français et en italien.



DOIS SÉCULOS DE CONSTITUCIONALISMO ELEITORAL EM PORTUGAL

Date limite: les propositions pourront être adressées jusqu'au 1^{er} mai 2020, aux adresses suivantes: jdominguesul@hotmail.com ou vitalmoreira5@por.ulusiada.pt. Le comité scientifique évaluera les propositions en fonction de leur qualité et de leur importance pour le thème traité. Les auteurs seront prévenus progressivement de leur éventuelle acceptation et ce, jusqu'au 31 juillet 2020.

Frais de participation: 20 € (euros).

Comité exécutif:

Vital Moreira (Univ. Lusíada / Univ. de Coimbra)
José Domingues (Univ. Lusíada)

Comité scientifique:

Alan MacDonald (Univ. of Dundee)
Carlos Garriga Acosta (Univ. Euskal)
Eloy García (Univ. Complutense)
Faustino Martínez Martínez (Univ. Complutense)
Ignacio Fernández Sarasola (Univ. Oviedo)
Jairo Marconi Nicolau (Univ. do Rio de Janeiro)
José Domingues (Univ. Lusíada)
José Joaquim Gomes Canotilho (Univ. Lusíada / Univ. de Coimbra)
Manuel Maria Cardoso Leal (Universidade de Lisboa)
Manuel Monteiro (Univ. Lusíada)
Maria Helena da Cruz Coelho (Univ. de Coimbra)
Oscar Ferreira (Univ. de Bourgogne)
Pedro Ortego Gil (Univ. de Santiago de Compostela)
Ricardo Leite Pinto (Univ. Lusíada)
Sophie Thérèse Ambler (Univ. Lancaster)
Vital Moreira (Univ. Lusíada / Univ. de Coimbra)
Zília Osório de Castro (Univ. Nova de Lisboa)